

Mobilisation contre l'expulsion des mineurs isolés étrangers de leur lieu d'accueil : « La Maison »

Vendredi 14 septembre le Tribunal d'Instance s'est prononcé pour une expulsion « sans délai » des habitants de La Maison.

Ce lieu a été ouvert le 6 juin 2018 afin de proposer un hébergement et soutien aux mineurs isolés étrangers dormant dans la rue, faute d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils bénéficient là d'une solution temporaire afin de pouvoir poursuivre leurs démarches administratives et trouver une réponse durable à leur situation.

Pour eux l'expulsion signifie tout simplement le retour à la rue... C'est inacceptable !

Sans attendre l'exécution du jugement et l'intervention de la Police, manifestons massivement notre opposition à cette décision et notre solidarité totale avec les jeunes, les aidants bénévoles et l'action engagée par le «Collectif de La Maison».

Celle-ci pallie les insuffisances notoires des pouvoirs publics dans l'exercice des missions qui leurs sont confiées par la loi. Qu'il s'agisse du Conseil Départemental pour la Protection de L'Enfance ou des services de l'État en ce qui concerne l'Hébergement d'Urgence.

Le jugement ne doit pas être mis en oeuvre et l'expulsion ajournée tant qu'une solution pérenne n'est pas trouvée.

Rassemblement jeudi 20 septembre à 18h
Place du Marché Notre -Dame à proximité des arrêts de bus